MUNICIPALITÉ DE
GRIMISUAT

BUDGET 2027

ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'assemblée primaire est convoquée, à la salle Multibleck, le

Lundi 14 décembre 2026 à 19h00

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Rapport du Président et des membres du Conseil
3. Présentation de la planification financière 2027-2030 et du budget 2027
4. Approbation du budget 2027
5. Approbation du taux d'indexation fiscale
6. Présentation et approbation des nouveaux règlements de l'irrigation et des traitements des vignes par confusion sexuelle
7. Présentation et approbation des nouveaux règlements de la Crèche et de l'UAPE
8. Divers

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée immédiatement après l'assemblée primaire.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation du budget 2027
3. Approbation du budget 2027
4. Divers

L'administration communale

L'ensemble des documents destinés à la validation des points de l'ordre du jour sont disponibles :

- Auprès du bureau de l'administration communale durant les heures d'ouverture des guichets
- Sur le site internet de la Commune : www.grimisuat.ch

La brochure du budget peut être obtenue au guichet de l'administration communale, sur demande par courriel à administration@grimisuat.ch ou par téléphone au 027 399 28 52.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

La préparation du budget constitue chaque année un exercice important, qui nécessite la collaboration des membres du Conseil communal, des cadres de notre administration et des travaux publics ainsi que des directions de notre crèche, UAPE et école. Le budget 2027 s'annonce, une nouvelle fois, délicat à établir, notamment en raison de l'évolution parfois difficile à anticiper de nos charges et de nos recettes.

Le budget 2027 présente une marge d'autofinancement positive de CHF 1'010'100. Après prise en compte des amortissements planifiés ainsi que des attributions et prélèvements aux fonds, représentant une charge nette totale de CHF 2'142'600, il en résulte un excédent de charges de CHF 1'132'500. Les dépenses d'investissement brutes s'élèvent à CHF 3'532'000, dont CHF 155'000 sont compensés par des recettes d'investissement, conduisant à un volume d'investissements nets de CHF 3'377'000. Au total, le budget fait apparaître une insuffisance de financement de CHF 2'366'900, malgré une marge d'autofinancement positive.

Les investissements resteront importants ces prochaines années, mais seront échelonnés en fonction de nos capacités financières. Pour 2027, plusieurs projets sont prévus, notamment la poursuite de la réfection de nos routes agricoles, la rénovation de nos réseaux d'eau potable, d'égouts et d'irrigation, l'étude d'un nouveau centre de tri, l'avancement du projet de piste cyclable ainsi que l'aménagement et l'amélioration thermique de la salle de gymnastique de Champlan. La construction éventuelle d'une nouvelle salle de gymnastique restera également un projet à étudier.
Nous poursuivrons une gestion rigoureuse de nos finances. Malgré les investissements importants réalisés ces dernières années, notre commune n'a pas eu besoin de recourir à l'endettement. Nous souhaitons préserver cette situation.

Au nom des cadres, des employés communaux ainsi que du Conseil communal, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année 2026.

Raphaël Vuigner
Président

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2025	Budget 2026	Budget 2027
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	17'934'998	18'357'100	18'986'000
Revenus financiers	+ CHF	20'828'170	19'193'200	19'996'100
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	**2'893'173**	**836'100**	**1'010'100**
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement	+ CHF	2'893'173	836'100	1'010'100
Amortissements planifiés	- CHF	2'161'867	2'334'800	2'369'600
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	202'284	48'000	23'400
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	288'679	253'900	250'400
Attributions au capital propre	- CHF	600'000	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	**1'292'800**	**1'132'500**
Excédent de revenus	= CHF	**217'700**	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	3'056'917	3'695'000	3'532'000
Recettes	- CHF	1'212'550	113'000	155'000
Investissements nets	= CHF	**1'844'367**	**3'582'000**	**3'377'000**
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement	+ CHF	2'893'173	836'100	1'010'100
Investissements nets	- CHF	1'844'367	3'582'000	3'377'000
Insuffisance de financement	= CHF	-	**2'745'900**	**2'366'900**
Excédent de financement	= CHF	**1'048'805**	-	-